

abrdn SICAV II - European Smaller Companies Fund



Ceci est une communication marketing. Veuillez consulter le Prospectus de l'OPCVM/Document d'information et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) ou le Document d'Information Clé (DIC), le cas échéant, avant toute prise de décision finale en matière d'investissement.

B Acc EUR
31 mars 2024

Objectif

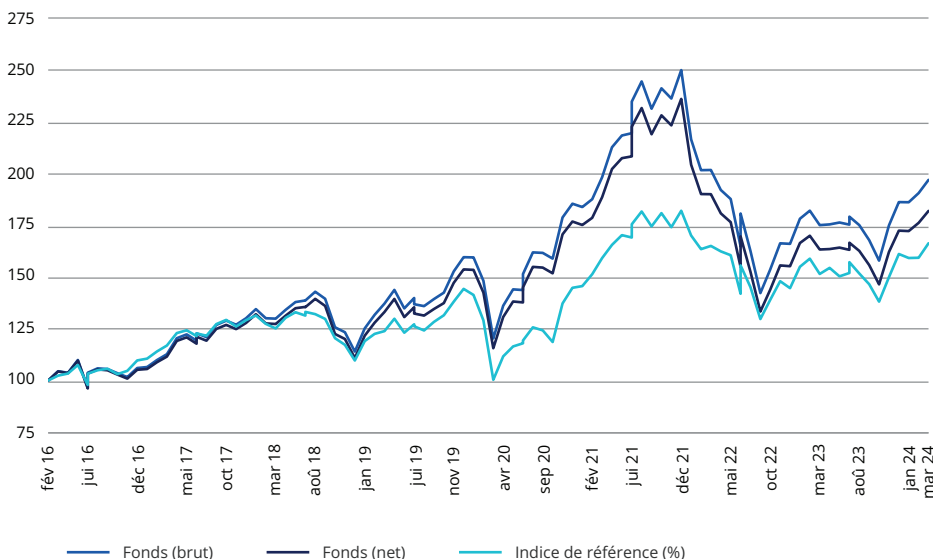
Le Fonds vise à combiner revenu et croissance en investissant dans des sociétés à petite capitalisation en Europe, qui adhèrent à l'approche d'investissement en actions d'abrdn « European Smaller Companies Promoting ESG Equity » (« approche d'investissement »).

Le Fonds vise à générer une performance supérieure à celle de l'indice de référence FTSE Developed Europe Index (EUR) avant frais.

Titres composant le portefeuille

- Le Fonds investira au moins 70 % de ses actifs dans des actions et titres de participation de sociétés à petite capitalisation cotées en bourse, constituées ou domiciliées en Europe, ou dont une part significative de leurs activités s'effectuent en Europe et/ou étant exposées à cette région.
- Les entreprises à plus petite capitalisation sont définies comme toute entreprise incluse dans l'indice FTSE Developed Europe Small Cap, ou, si elles n'y figurent pas, toute entreprise dont la capitalisation de marché est inférieure à celle de l'entreprise incluse dans l'indice dont la capitalisation de marché est la plus importante.
- Toutes les actions et tous les titres de participation suivront l'approche d'investissement.
- Cette approche utilise le processus d'investissement en actions d'abrdn, qui permet aux gérants de portefeuilles d'identifier de façon qualitative et d'éviter les entreprises à la traîne en matière d'ESG. Pour compléter cette recherche, le score interne ASI ESG d'abrdn est utilisé pour identifier quantitativement et exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés. En outre, abrdn applique un ensemble d'exclusions d'entreprises, conformes au Pacte mondial des Nations unies, relatives aux armes prohibées, à la fabrication de produits du tabac et au charbon en tant que source d'énergie thermique. Des détails supplémentaires sur l'ensemble du processus sont disponibles dans l'approche d'investissement, qui est disponible sur www.abrdn.com sous « Fund Centre ».
- Cette approche peut ne pas s'appliquer aux instruments dérivés, de marché monétaire et aux liquidités.

Performance



Performance annualisée et cumulée

	1 mois	6 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans (par an)	5 ans (par an)	10 ans (par an)
Fonds (brut) (%)	3,35	17,34	5,77	12,49	-0,21	7,50	n/a
Fonds (net) (%)	3,28	16,80	5,53	11,42	-1,18	6,45	n/a
Indice de référence (%)	4,39	13,50	3,21	9,79	1,48	6,07	n/a

Rendements annuels discrets - jusqu'à 31/3

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds (brut) (%)	12,49	-13,22	1,78	64,80	-12,30	5,61	15,25	7,90	n/a	n/a
Fonds (net) (%)	11,42	-14,06	0,78	63,18	-13,17	4,56	14,13	6,85	n/a	n/a
Indice de référence (%)	9,79	-8,21	3,70	58,66	-19,01	-1,03	7,07	14,21	n/a	n/a

Données de performance : Action Class B Acc EUR

Historique de l'indice de référence: Indice de référence - Indice FTSE Developed Europe Small Cap (EUR)

Source : abrdn. Base : Rendement absolu, de VL à VL, avant imputation des frais annuels et revenus bruts réinvestis, (EUR).

Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Cela peut avoir une incidence sur le montant que vous pourrez récupérer. « Fonds (Net) » se réfère à la performance réelle du prix unitaire de la classe d'actions indiquée ; « Fonds (Brut) » ajoute les frais tels que les frais de gestion annuels à la performance actuelle sur la même base que l'objectif de performance / le comparateur de performance / l'indice de référence du portefeuille. Toutes les données sur le rendement incluent les frais de gestion des placements, les frais d'exploitation et les dépenses, et supposent le réinvestissement de toutes les distributions. Les rendements indiqués n'incluent pas les frais de vente initiaux qui, s'ils étaient inclus, diminueraient la performance.

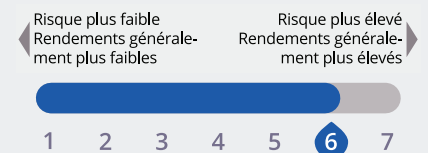
La performance passée n'est pas une indication des rendements futurs.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet [OPCVM] présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

Faits marquants

Gérant(s)	Andrew Paisley
Date de lancement du gérant de fonds	12 août 2014
Date de lancement du fonds	26 septembre 2007
Date de lancement de la catégorie d'actions	11 février 2016
Société de gestion	abrdn Investments Luxembourg S.A.
Encours du fonds	EUR 896,1m
Nombre de titres	42
Indice de référence	Indice FTSE Developed Europe Small Cap (EUR)
Droits d'entrée (maximum) ¹	5,00%
Commission de gestion annuelle	0,90%
Montant des frais courants ²	1,05%
Investissement initial minimal	EUR 1 000 000
Type de fonds	SICAV
Point d'évaluation	13:00 (LUX time)
Devise de référence	EUR
Devise de la classe d'actions	EUR
Sedol	BDDJTJ6
ISIN	LU1355005932
Bloomberg	STESCB LX
Citicode	E6BT
WKN	A2AECW
Domiciliation	Luxembourg

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur reflète la volatilité du cours de l'action du fonds. Consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) de l'OPCVM ou le Document d'Information Clé (DIC) du PRIIP pour plus d'informations.

Principaux risques

- La valeur des placements et le revenu qui en découle peuvent diminuer et les investisseurs peuvent récupérer une somme inférieure au montant investi.
- Le fonds investit dans des actions et des titres assimilés. Ces titres sont sensibles aux variations des marchés boursiers, qui peuvent être volatils, et varier considérablement sur de courtes périodes.
- Les actions des sociétés à petite et moyenne capitalisation peuvent être moins liquides et plus volatiles que celles des sociétés à grande capitalisation.

Service aux investisseurs
+ 44 (0)1224 425255 (R.-U.)
+ 352 4640 1 0820 (International)
Service de négociation par fax + 352 2452 9056

www.abrdn.com

Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement.
- Par le biais de l'application de cette approche d'investissement, le Fonds n'applique pas de seuil minimum dans les investissements durables. Cependant, le Fonds vise une note ESG égale ou supérieure à l'indice de référence, ainsi qu'une intensité carbone significativement inférieure.
- L'implication auprès des équipes de gestion des entreprises est utilisée pour évaluer les structures d'actionnariat, la gouvernance et la qualité de la gestion de ces entreprises, pour une construction éclairée du portefeuille.
- L'indice de référence est utilisé en tant que point de référence pour la construction de portefeuille et en tant que base de définition des contraintes de risque, mais n'inclut aucun critère de durabilité.
- Afin d'atteindre son objectif, le Fonds ouvrira des positions dont les pondérations divergent de celles de l'indice de référence et pourra investir dans des titres qui n'y figurent pas. Les investissements du Fonds peuvent diverger considérablement des titres qui composent l'indice de référence et leurs pondérations respectives.
- En raison de la nature active du processus de gestion, le profil de performance du Fonds peut s'écarter sensiblement de celui de l'indice de référence.

Top Ten Holdings

Diploma PLC	5,4
CTS Eventim AG & Co KGaA	5,0
Azimut Holding SpA	5,0
Morgan Sindall Group PLC	4,6
Intermediate Capital Group PLC	4,6
Gaztransport Et Technigaz SA	4,3
AddTech AB	4,2
Hill & Smith PLC	3,8
Grafton Group PLC	3,7
Games Workshop Group PLC	3,4
Assets in top ten holdings	44,0

Pays (%)

Royaume-Uni	35,2
Allemagne	17,4
Italie	16,9
France	6,7
Suède	6,5
Espagne	4,3
Suisse	4,0
Norvège	3,2
Autres	4,8
Liquidités	1,2

Source : abrdrn 31/03/2024

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas être égale à 100.

Secteur (%)

Industriels	34,4
Institutions financières	13,8
Consommation discrétionnaire	12,3
Matériaux	10,1
Services de communication	7,8
Technologies de l'information	6,1
Énergie	4,3
Santé	4,2
Autres	5,9
Liquidités	1,2

- (d) Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- (e) L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.
- (f) Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.

Stats sur les risques

Alpha [^]	-0,55
Volatilité de l'indice de référence (SD) [^]	18,06
Bêta [^]	1,15
Volatilité du fonds (SD) [^]	21,83
Ratio d'information [^]	-0,11
R ² [^]	0,91
Ratio de Sharpe [^]	-0,09
Erreur de suivi [^]	7,21

Source : abrdrn. [^] Rendements annualisés sur trois ans.

Utilisation d'instruments dérivés

- Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement, ou pour gérer les risques de change. L'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement devrait être très limitée et se fera principalement en réponse à des entrées importantes dans le Fonds, de sorte que les liquidités puissent être investies tout en conservant l'investissement du Fonds en actions et titres assimilés.

Un récapitulatif des droits des investisseurs est disponible en langue anglaise sur notre site Web : www.abrdn.com/corporate/legal. Pour vous aider à comprendre ce fonds et pour une explication complète des risques et du profil de risque global de ce fonds et des classes d'actions qui le composent, veuillez vous reporter aux Key Investor Information Documents disponibles en langue locale et au prospectus disponible en langue anglaise, disponibles sur notre site Web www.abrdn.com. Le prospectus contient également un glossaire des termes clés utilisés dans ce document. La société de gestion du Fonds peut mettre fin à des accords de commercialisation du fonds en vertu du processus de dénotification de la directive relative à la distribution transfrontalière. Ce Fonds est réservé à l'acquisition d'unités ou d'actions dans un fonds, et non pas dans un actif sous-jacent donné comme un bâtiment ou les actions d'une entreprise.

¹Ce sont les frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir. Dans certains cas, les frais peuvent être moins élevés, vous devriez en parler à votre conseiller financier.

²Le montant des frais courants (MFC) correspond aux frais totaux indiqués en pourcentage de la valeur de l'actif du fonds. Il est composé de frais de gestion annuels (FGA) de 0,90% et d'autres frais. Il n'inclut pas les frais initiaux ou les coûts associés à l'achat ou la vente d'actions pour le fonds. Le montant des Frais courants vous permet de comparer les dépenses annuelles d'exploitation de plusieurs fonds entre eux. D'autres coûts s'appliquent. Le chiffre des autres charges d'exploitation (ACE) correspond au total des dépenses payées par chaque catégorie d'actions, par rapport à sa valeur liquidative moyenne. Cela comprend les frais de gestion annuels, les autres frais d'exploitation et tout élément synthétique pour incorporer les frais courants de tout placement admissible sous-jacent. Les ACE peuvent fluctuer à mesure que les coûts sous-jacents changent. Lorsque les coûts sous-jacents ont changé, les ACE divulguées dans les documents d'offre du Fonds seront mises à jour pour refléter les changements actuels.

Le Fonds est un UCITS domicilié au Luxembourg, constitué en Société Anonyme et organisé en Société d'Investissement à Capital Variable (une « SICAV »). Le Fonds a été autorisé à la vente publique dans certaines juridictions tandis que des exemptions de placement privé peuvent être disponibles dans d'autres. Cette brochure n'est pas destinée à être distribuée ou utilisée par quelque personne que ce soit, physique ou morale, qui est ressortissante ou résidente d'un pays dans lequel sa distribution, sa publication ou son utilisation est interdite, ou qui se trouve dans un tel pays. Les informations contenues dans ce document se veulent d'intérêt général uniquement et ne doivent pas être considérées comme une offre, une recommandation d'investissement ou une sollicitation à négocier des titres ou des instruments financiers. Les souscriptions d'actions du fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) ou le Document d'Information Clé (DIC) pertinent le cas échéant et, dans le cas des investisseurs britanniques, du Document d'information supplémentaire (DIS) du fonds qui fournissent des informations complémentaires ainsi que les risques liés à l'investissement. Ceux-ci peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion du fonds abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg ou les agents payeurs locaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Tous les documents sont également disponibles sur www.abrdn.com. Les investisseurs potentiels devraient lire attentivement le prospectus avant d'investir. En Suisse, le prospectus, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) ou le Document d'Information Clé (DIC) le cas échéant, les statuts, les rapports annuels et semestriels en allemand ainsi que d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : www.carnegie-fund-services.ch. L'agent payeur suisse est : Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Geneva. Vous trouverez les derniers cours de l'action sur www.fundinfo.com. En Italie, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur, State Street Bank S.p.A, 10 Via Ferrante Aporti, 20125 Milano. En Allemagne, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur Marcard, Stein & Co. AG, Ballindamm 36, D-20095 Hambourg, en Autriche auprès du Représentant et Agent Payeur du Fonds Raiffeisen Zentralbank Österreich Aktiengesellschaft, Am Stadtpark 9, A-1030 Wien. En France, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Correspondant Centralisateur : CACEIS Bank, 1-3 Place Valhubert, Paris Cedex 13, France. En Belgique, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur du Fonds, BNP Paribas Securities Services, Succursale de Bruxelles, 489, Avenue Louise, 1050 Bruxelles.

Société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. Les détails du régime d'agrément temporaire, qui permet aux sociétés établies dans l'Espace économique européen d'exercer au Royaume-Uni pour une durée limitée, en attente de l'obtention de l'agrément complet, sont disponibles sur le site Web de la Financial Conduct Authority. En vertu du droit luxembourgeois, aucun régime de compensation n'est disponible pour les investisseurs britanniques dans les fonds gérés par de telles sociétés, le présent fonds étant inclus.

Les données citées dans ce document et attribuées à des tiers (« Données de tiers ») sont la propriété du (ou des) fournisseur(s) tiers (le « Propriétaire »), et abrdn* est autorisé à les utiliser. Les Données de tiers ne peuvent être ni reproduites ni diffusées. Les Données de tiers sont fournies en l'état. Leur exactitude, leur exhaustivité ou leur caractère opportun ne sont pas garantis. Dans les limites consenties par la loi applicable, le Propriétaire, abrdn* et toute autre tierce partie (y compris les tiers impliqués dans la fourniture et/ou la compilation de Données de tiers) déclinent toute responsabilité concernant les Données de tiers ou l'utilisation qui en est faite. Ni le Propriétaire, ni aucune autre tierce partie, ne parrainent, ne soutiennent ni ne promeuvent le fonds ou le produit auquel se rapportent les Données de tiers.

*abrdn désigne le membre pertinent du groupe abrdn, à savoir abrdn plc, ainsi que ses filiales et sociétés associées (directement ou indirectement) de temps à autre.

Morningstar est une agence indépendante qui évalue le fonds à partir d'une analyse qualitative et quantitative et, le cas échéant, attribue une note sur une échelle de cinq niveaux comprenant trois notes positives Gold (la plus élevée), Silver et Bronze, ainsi qu'une note Neutral et une note Negative. Pour obtenir plus d'informations, veuillez vous rendre sur le site Internet www.morningstar.com ou interroger Financial Services Aberdeen Asset Management.

©2019 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou divulguées ; (3) n'offrent aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Pour obtenir des informations plus détaillées sur la Notation des analystes de Morningstar, y compris la méthodologie suivie, veuillez consulter : <http://corporate.morningstar.com/us/documents/MethodologyDocuments/AnalystRatingforFundsMethodology.pdf>

La Notation des analystes de Morningstar est une analyse prospective de fonds. Morningstar a identifié cinq domaines clés qui sont essentiels pour prédire le succès futur d'un fonds : Personnes, Parent, Processus, Performance et Prix. Ces piliers sont utilisés pour déterminer la Note des analystes de Morningstar d'un fonds. La Note des analystes de Morningstar est attribuée sur une échelle de cinq niveaux allant de Gold à Negative. Les trois meilleures notes, Gold, Silver et Bronze sont attribuées par nos analystes à des fonds jugés performants. Ces notes tiennent compte de la conviction des analystes dans la capacité d'un fonds à surperformer son indice de référence et les fonds similaires sur une certaine durée, en tenant compte du niveau de risque pris à long terme. La note Neutral est attribuée aux fonds pour lesquels nos analystes n'ont pas une opinion positive ou ont une opinion négative sur le long terme, et la note Negative est attribuée aux fonds qui possèdent au moins un défaut que nos analystes jugent susceptible de nuire considérablement aux performances futures à long terme. Le long terme désigne un cycle complet du marché ou une période d'au moins cinq années. Les performances passées d'un titre peuvent fluctuer ou non à l'avenir et ne sauraient préjuger des résultats futurs. Pour obtenir des informations détaillées sur la Notation des analystes de Morningstar pour les fonds, veuillez consulter la page <http://global.morningstar.com/managerdisclosures>

« FTSE International Limited (« FTSE ») © FTSE 2019. « FTSE® » est une marque déposée du London Stock Exchange Group, utilisée sous licence par FTSE International Limited. Tous les droits relatifs aux indices FTSE et/ou aux notations FTSE sont la propriété de FTSE et/ou de ses concédants de licence. FTSE et ses concédants ne sauraient être tenus responsables des erreurs ou omissions relatives aux indices FTSE et/ou aux notations FTSE ou aux données sous-jacentes. La diffusion des données appartenant à FTSE n'est pas autorisée sans son consentement écrit exprès.

Royaume-Uni (RU) : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Suède : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Suisse : Publié par abrdn Investments Switzerland AG. Enregistré en Suisse (CHE-114.943.983) à la Schweizergasse 14, 8001 Zurich.